

Achetez l'Autorité avant de partir pour la campagne le samedi Administration et rédaction: 162 St-Denis Tél. Est 893

L'AUTORITÉ

L'Autorité est vendue dans tous les dépôts de la ville. Abonnement: Étranger: \$2.50 par année. Canada: \$1.00 par année.

GASTON MAILLET, directeur

Redde Caesari quae sunt Caesaris

Montréal, 18 Septembre 1915

Monte-Carlo sur le Mont-Royal

"Le Journal d'Agriculture"

Sous ma signature, j'adressais dans "L'Autorité", en date du 11 septembre, ce défi à sir Lomer Gouin: "Vous êtes sérieux ou vous ne l'êtes pas, M. le premier ministre, quand vous proclamez que pas un sol du trésor public, sous votre administration, n'est dépensé à mauvais escient. Je vous offre, pour ma part, d'imprimer le "Journal d'Agriculture" à \$10,000 meilleur marché, par année, que ne charge le "Canada". Je vous promets un papier égal, sinon supérieur, et une meilleure typographie. Et je vous promets toutes les garanties financières que vous pourrez désirer.

La ville de Montréal peut payer promptement sa dette et éviter la banqueroute en dotant d'un grand casino ce site admirable. — Une pression des autorités sur la Législature s'impose

A l'heure actuelle, administrateurs et administrés sont d'accord à proclamer que Montréal est au bord de la ruine. Avec une dette de cent millions qui continue de grandir, et avec un revenu qui continue de décroître, le budget ne peut plus s'équilibrer.

Depuis nombre d'années, nous estimons retirer de considérables bénéfices du passage dans notre ville, pendant la belle saison, d'un nombre grandissant de touristes américains et de quelques européens.

Par quoi, notre premier magistrat a sans doute voulu dire que, pour sortir Montréal de ses embarras financiers, il faudrait en quelque sorte un miracle.

Si donc nous voulons sortir Montréal de sa position financière embarrassée, rendons notre ville intéressante. Rempions avec ce puritanisme qui est le masque de Toronto. Cessons d'y gêner la liberté des gens par toutes sortes de lois inspirées par une fausse vertu.

Pour que ce miracle s'accomplisse, diverses suggestions ont été faites. M. Médéric Martin a proposé qu'on lui laisse tout en mains, avec de pleins pouvoirs en matière d'impôts. Certains ont d'avis d'abolir le Conseil municipal; d'autres d'abolir le Bureau de contrôle; d'autres enfin d'abolir le Conseil et le Bureau de contrôle et de substituer au double rouage une simple commission d'administrateurs ou un "manager".

UN CASINO.

Il s'en trouve qui voudraient ressusciter les anciennes commissions échevinales et rétablir la qualification foncière. Un "comité de citoyens" anonyme est allé glisser de mystérieux conseils dans l'oreille de M. Gouin. La "Presse" a lancé l'idée de faire sauver la ville par sir Lomer, idée qui n'a pas paru sourire beaucoup à la "Patrie". Enfin, M. Gouin vient d'annoncer qu'il va soumettre à ses collègues le problème de l'administration de la métropole.

La principauté de Monaco, grâce à ses établissements de jeux, jouit d'une merveilleuse opulence. Les sujets du prince Albert n'y sont assujettis à aucun impôt, les profits du Casino de Monte-Carlo étant amplement suffisants pour pourvoir à tous les besoins de l'État, qui est du reste administré avec une incomparable maîtrise.

La proposition la plus pratique est peut-être, en définitive, celle du maire, parce qu'elle promet un accroissement de revenu. Et c'est, après tout, de l'argent qu'il faut. Et la proposition la plus baroque — disons le mot — c'est de remettre nos affaires aux mains du premier ministre de la province.

On parlait, ces jours derniers, de créer à Montréal, des cinémas municipaux, pour en tirer quelque revenu. Le projet est mesquin.

LA SOLUTION

Il existe un moyen de tirer Montréal de sa situation désespérée. 1o. Sans réduire le chiffre des dépenses, en l'augmentant même, si l'on veut, afin de nous doter de boulevards, de construire un marché dans la partie nord, de garnir de livres la bibliothèque publique en construction et de nommer un bibliothécaire, et de réaliser les innombrables "schèmes" dont rêvent échevins et contrôleurs, et

Que le gouvernement convertisse plutôt le Mont-Royal en Monte-Carlo, et si sera promptement débarrassé de ses soucis financiers. Les Américains qui ont l'habitude d'aller dépenser annuellement de cinq à six cents millions de dollars en Europe voudront tous visiter le Monte-Carlo montréalais, "le seul établissement du genre sur le continent américain", et, avant qu'ils nous aient tous fait une visite, notre ville n'aura plus un sou de dette et ses coffres regorgeront d'or. Et l'administration sera disposée de ramasser les gros sous pour soutenir ses hôpitaux, ses orphelinats, son hôpital pour les incurables et toutes ses œuvres d'assistance; à toutes ces institutions méritantes seraient assurées, sans effort, d'amples ressources.

2o. Sans accroître aucunement les taxes, en les diminuant même graduellement, presque jusqu'à leur complète extinction.

Si l'on veut, afin de nous doter de boulevards, de construire un marché dans la partie nord, de garnir de livres la bibliothèque publique en construction et de nommer un bibliothécaire, et de réaliser les innombrables "schèmes" dont rêvent échevins et contrôleurs, et

Ce moyen, nous voulons bien l'indiquer aux lecteurs de "L'Autorité" qui pourront user de leur influence pour le faire mettre en oeuvre par les autorités compétentes. Le voici:

Au casino de Monte-Carlo, les Montégasques ne sont pas admis.

Puisque, d'une part, il faut bien payer les intérêts de la dette publique et pourvoir aux frais de l'administration; puisqu'il déplaît à tous les contribuables de se cotiser dans la mesure suffisante, il ne reste qu'une autre alternative: Faisons payer les dé-

Nous prévoyons qu'à Montréal, il serait difficile de fermer la porte d'un établissement de jeu public à certains de nos concitoyens qui satisfaisent à l'heure actuelle clandestinement leur passion pour le jeu. Mais on refuserait naturellement l'accès à la masse du peuple, afin que l'instrument de la fortune publique ne se changeât pas, pour les particuliers, en instrument de ruine.

Si l'on veut, afin de nous doter de boulevards, de construire un marché dans la partie nord, de garnir de livres la bibliothèque publique en construction et de nommer un bibliothécaire, et de réaliser les innombrables "schèmes" dont rêvent échevins et contrôleurs, et

Sir Lomer Gouin, à plusieurs reprises, a promis, pour sauver Montréal d'un désastre, d'édicter les mesures que les citoyens demandent.

Puisque, d'une part, il faut bien payer les intérêts de la dette publique et pourvoir aux frais de l'administration; puisqu'il déplaît à tous les contribuables de se cotiser dans la mesure suffisante, il ne reste qu'une autre alternative: Faisons payer les dé-

Nous lui demandons d'autoriser, sous le contrôle absolu de l'administration municipale, la création, sur le Mont-Royal, d'un grand établissement de jeu sur le modèle de Monte-Carlo.

Puisque, d'une part, il faut bien payer les intérêts de la dette publique et pourvoir aux frais de l'administration; puisqu'il déplaît à tous les contribuables de se cotiser dans la mesure suffisante, il ne reste qu'une autre alternative: Faisons payer les dé-

Nous lui demandons d'autoriser, sous le contrôle absolu de l'administration municipale, la création, sur le Mont-Royal, d'un grand établissement de jeu sur le modèle de Monte-Carlo.

Puisque, d'une part, il faut bien payer les intérêts de la dette publique et pourvoir aux frais de l'administration; puisqu'il déplaît à tous les contribuables de se cotiser dans la mesure suffisante, il ne reste qu'une autre alternative: Faisons payer les dé-

Nous lui demandons d'autoriser, sous le contrôle absolu de l'administration municipale, la création, sur le Mont-Royal, d'un grand établissement de jeu sur le modèle de Monte-Carlo.

Puisque, d'une part, il faut bien payer les intérêts de la dette publique et pourvoir aux frais de l'administration; puisqu'il déplaît à tous les contribuables de se cotiser dans la mesure suffisante, il ne reste qu'une autre alternative: Faisons payer les dé-

Nous lui demandons d'autoriser, sous le contrôle absolu de l'administration municipale, la création, sur le Mont-Royal, d'un grand établissement de jeu sur le modèle de Monte-Carlo.

Puisque, d'une part, il faut bien payer les intérêts de la dette publique et pourvoir aux frais de l'administration; puisqu'il déplaît à tous les contribuables de se cotiser dans la mesure suffisante, il ne reste qu'une autre alternative: Faisons payer les dé-

Nous lui demandons d'autoriser, sous le contrôle absolu de l'administration municipale, la création, sur le Mont-Royal, d'un grand établissement de jeu sur le modèle de Monte-Carlo.

Puisque, d'une part, il faut bien payer les intérêts de la dette publique et pourvoir aux frais de l'administration; puisqu'il déplaît à tous les contribuables de se cotiser dans la mesure suffisante, il ne reste qu'une autre alternative: Faisons payer les dé-

Nous lui demandons d'autoriser, sous le contrôle absolu de l'administration municipale, la création, sur le Mont-Royal, d'un grand établissement de jeu sur le modèle de Monte-Carlo.

Puisque, d'une part, il faut bien payer les intérêts de la dette publique et pourvoir aux frais de l'administration; puisqu'il déplaît à tous les contribuables de se cotiser dans la mesure suffisante, il ne reste qu'une autre alternative: Faisons payer les dé-

Nous lui demandons d'autoriser, sous le contrôle absolu de l'administration municipale, la création, sur le Mont-Royal, d'un grand établissement de jeu sur le modèle de Monte-Carlo.

Puisque, d'une part, il faut bien payer les intérêts de la dette publique et pourvoir aux frais de l'administration; puisqu'il déplaît à tous les contribuables de se cotiser dans la mesure suffisante, il ne reste qu'une autre alternative: Faisons payer les dé-

Nous lui demandons d'autoriser, sous le contrôle absolu de l'administration municipale, la création, sur le Mont-Royal, d'un grand établissement de jeu sur le modèle de Monte-Carlo.

Puisque, d'une part, il faut bien payer les intérêts de la dette publique et pourvoir aux frais de l'administration; puisqu'il déplaît à tous les contribuables de se cotiser dans la mesure suffisante, il ne reste qu'une autre alternative: Faisons payer les dé-

Nous lui demandons d'autoriser, sous le contrôle absolu de l'administration municipale, la création, sur le Mont-Royal, d'un grand établissement de jeu sur le modèle de Monte-Carlo.

Puisque, d'une part, il faut bien payer les intérêts de la dette publique et pourvoir aux frais de l'administration; puisqu'il déplaît à tous les contribuables de se cotiser dans la mesure suffisante, il ne reste qu'une autre alternative: Faisons payer les dé-

Nous lui demandons d'autoriser, sous le contrôle absolu de l'administration municipale, la création, sur le Mont-Royal, d'un grand établissement de jeu sur le modèle de Monte-Carlo.

Puisque, d'une part, il faut bien payer les intérêts de la dette publique et pourvoir aux frais de l'administration; puisqu'il déplaît à tous les contribuables de se cotiser dans la mesure suffisante, il ne reste qu'une autre alternative: Faisons payer les dé-

Nous lui demandons d'autoriser, sous le contrôle absolu de l'administration municipale, la création, sur le Mont-Royal, d'un grand établissement de jeu sur le modèle de Monte-Carlo.

Puisque, d'une part, il faut bien payer les intérêts de la dette publique et pourvoir aux frais de l'administration; puisqu'il déplaît à tous les contribuables de se cotiser dans la mesure suffisante, il ne reste qu'une autre alternative: Faisons payer les dé-

Nous lui demandons d'autoriser, sous le contrôle absolu de l'administration municipale, la création, sur le Mont-Royal, d'un grand établissement de jeu sur le modèle de Monte-Carlo.

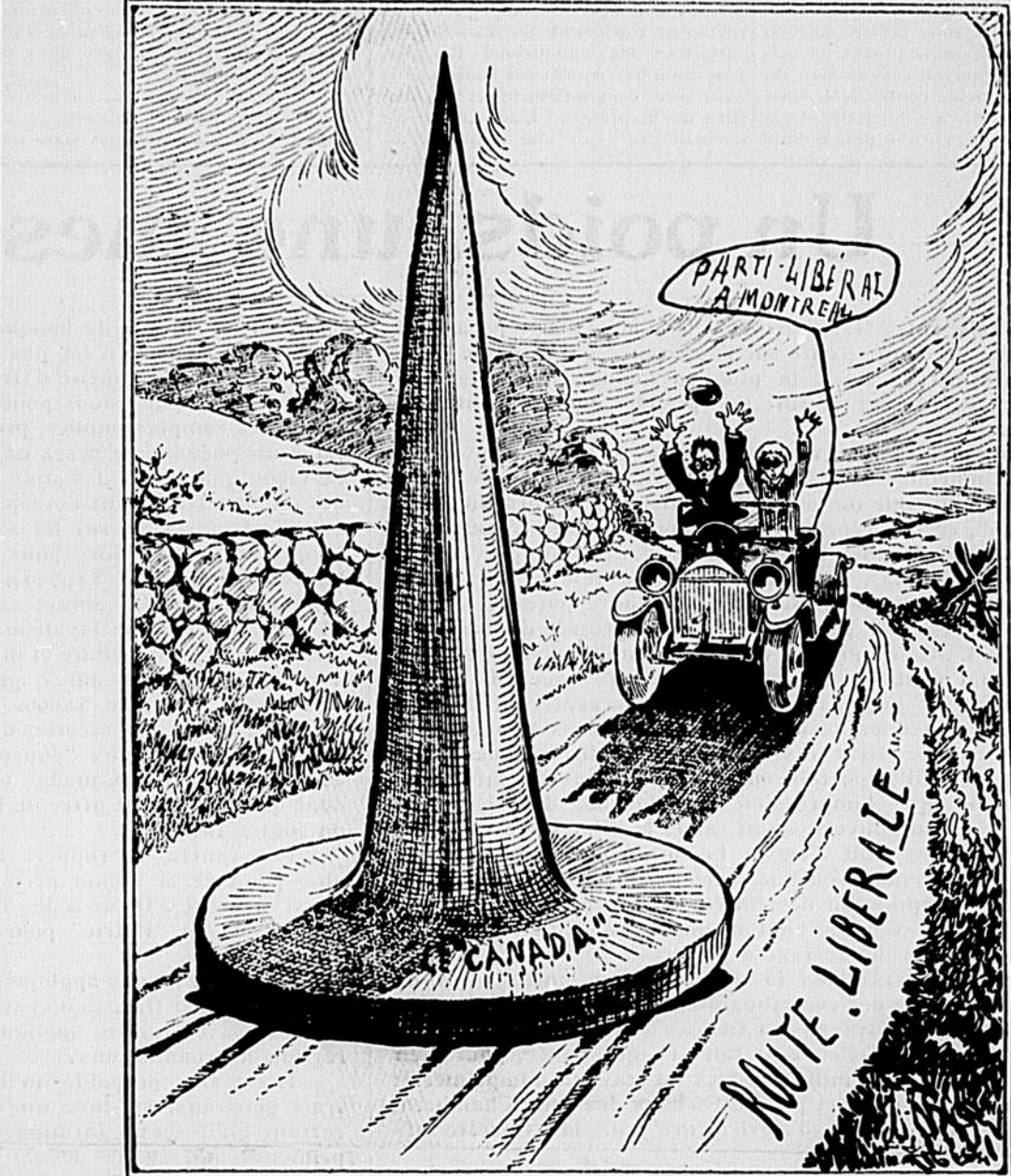
Puisque, d'une part, il faut bien payer les intérêts de la dette publique et pourvoir aux frais de l'administration; puisqu'il déplaît à tous les contribuables de se cotiser dans la mesure suffisante, il ne reste qu'une autre alternative: Faisons payer les dé-

Nous lui demandons d'autoriser, sous le contrôle absolu de l'administration municipale, la création, sur le Mont-Royal, d'un grand établissement de jeu sur le modèle de Monte-Carlo.

Puisque, d'une part, il faut bien payer les intérêts de la dette publique et pourvoir aux frais de l'administration; puisqu'il déplaît à tous les contribuables de se cotiser dans la mesure suffisante, il ne reste qu'une autre alternative: Faisons payer les dé-

Nous lui demandons d'autoriser, sous le contrôle absolu de l'administration municipale, la création, sur le Mont-Royal, d'un grand établissement de jeu sur le modèle de Monte-Carlo.

LA TERREUR DE LA ROUTE



Les automobilistes libéraux sont handicapés pas pour rire avec une telle broquette.

Un roquet qui mord la main qui le nourrit!

C'est le "Canada" qui, pour tirer ses chefs d'embarras, dénonce les expropriations "imposées" par sir Lomer Gouin à Montréal

L'état actuel des finances de la Ville de Montréal attire une attention justifiée. Les propriétaires se préoccupent à bon droit de savoir comment a été dépensé leur argent, et quelle sera surtout la future disposition des taxes qu'ils paieront à la Ville.

Nos quotidiens y sont allés tour à tour d'un ou de plusieurs articles sur ce sujet de troublante actualité. Le "Canada", qui était autrefois l'organe du parti libéral, mais qui ne représente plus aujourd'hui qu'une coterie, publiait à ce propos, le 13 septembre (qui nous disait que la guigne attachée au nombre 13 était une superstition!) un article qui lui attirera vraisemblablement la mort sans phrases; car après cela, sir Lomer continuera-t-il de lui confier l'impression du "Journal d'Agriculture", sa principale source d'alimentation?

Mais citons: "En annexant les municipalités voisines, la Ville s'est chargée d'obligations qui ont presque doublé sa dette, sans augmenter proportionnellement son actif. Les expropriations coûteuses qui avaient été imposées à l'ancien Bureau de Contrôle, et d'autres que le nouveau a continuées de bon gré ont fait le reste."

Voilà maintenant le "Canada" qui mord la main qui le nourrit! Dans son zèle à tirer du pétrin les sénateurs Bédard et Dandurand et ses autres administrateurs ayant tant contribué à nous doter de l'ancien Bureau de Contrôle, il dénonce sir Lomer Gouin, qu'il accuse d'avoir imposé les expropriations ruineuses qui ont fait conduire Montréal à la banqueroute.

Car qui a le droit d'imposer des expropriations, si ce n'est la Législature? Et qu'est-ce que la Législature, députés et ministres compris, sinon sir Lomer Gouin? Lui seul était en mesure d'imposer et a imposé les expropriations scandaleuses aujourd'hui dénoncées par le "Canada".

Propriétaires de Montréal, dont la propriété subit une première hypothèque du cinquième de sa valeur, par suite de la dette municipale, propriétaires de Montréal, vous à qui on parle d'imposer des taxes additionnelles, lorsqu'un quart de vos logements sont vides, remerciez sir Lomer Gouin! Soyez orgueilleux de proclamer que celui qui partit pauvre de son petit bureau d'avoocat est à présent millionnaire...

L'expropriation du boulevard Saint-Joseph, l'expropriation de la rue Sherbrooke-Est, l'expropriation de la rue Notre-Dame-Ouest, quels faibuleux dessous cachent ces transactions, et tant d'autres de moindre envergure, mais également imposées, pour nous servir du terme du "Canada"!

Il est un proverbe qui dit que c'est un bien sale oiseau, celui qui salit son nid; mais que penser alors du roquet qui mord la main qui le nourrit!

Voilà pourquoi le public appréciera l'initiative prise par l'échevin Giroux en demandant à ses collègues l'adoption d'un règlement propre à ramener les contrôleurs au sens de leurs devoirs envers les citoyens. Avec l'énergie qui le caractérise, l'échevin Giroux ne saurait manquer de réussir. En effet, lorsqu'ils auront payé l'amende de demi-douzaine de fois, nos administrateurs ne seront pas fâchés de s'absenter davantage.

Par le Parlement fédéral, à la Législature, au Conseil municipal même, les absents paient à même leur indemnité. Pourquoi les contrôleurs de la Ville de Montréal, qui sont les mieux rétribués de toutes les villes du Canada, seraient-ils exempts de la même pénalité. Donc, M. Giroux a absolument raison. Il mérite le soutien de tous ses collègues. Le Bureau de Contrôle a richement mérité les traits dont il a été criblé lundi dernier. Montréal, qui donne \$7,500 par année aux contrôleurs, en veut pour son argent!

Raymond Préfontaine

Nous recevons d'un marchand bien connu la lettre suivante que nous nous empressons de publier:

M. le Directeur, Vous avez parlé dans votre dernier numéro d'un monument à Préfontaine. Quelle heureuse idée! Mais ne comptez pas sur les directeurs du "Canada" pour prendre l'initiative d'un mouvement aussi honorable et aussi patriotique.

D'abord ces messieurs ne se remuèrent pas et ensuite ils sont tellement impopulaires que le projet risquerait de ne pas réussir.

Préfontaine mérite un monument, ça c'est sûr. Préfontaine est sans contredit l'homme politique du district de Montréal qui a le plus fait pour promouvoir les intérêts de notre parti dans l'arène fédérale et, s'il n'avait pas le talent oratoire de quelques-uns de nos chefs, il posséderait un talent de persuasion productif de résultats plus durables que les plus belles envolées d'éloquence.

Ceux qui l'ont connu, et ils sont légion, savent tout le dévouement que Préfontaine apporta à la défense de l'idée libérale et quelles luttas géantes, continuées, il livra pour la faire triompher. Et il n'épargna ni son temps, ni son argent,

ni sa santé pour arriver à ce but. Il est mort encore jeune, à 55 ans, dans toute la force de son talent, de sa merveilleuse résistance au travail et alors que le parti libéral avait le plus besoin de ses conseils et de son expérience.

Préfontaine était un libéral à tendance protectionniste et comptait dans les rangs du parti conservateur des amis dévoués et des admirateurs qui enrégimentèrent leur vote en sa faveur dans Maisonneuve et dans la vieille forteresse conservatrice de Terrebonne qu'il enleva à l'ennemi.

Il croyait que nos industries nationales avaient droit à une protection raisonnable, une protection qui leur permit de faire la concurrence aux produits étrangers. Et c'est dans grande partie à ses efforts et au tarif Fielding ne fut pas plus libre-échangiste après l'avènement au pouvoir du parti libéral, en 1896.

L'éloge de Préfontaine peut se résumer en peu de mots: dévouement absolu à la cause libérale, loyauté aux amis, grande générosité, riche caractère.

Si Préfontaine a pu commettre des erreurs, — qui n'en fait pas en politique! — c'est son grand cœur et son désir de rendre service qui en furent la cause. Il ne savait pas dire: non. Tous ceux qui s'adressaient à lui étaient aidés et, même s'il ne nous accordait pas tout ce que vous demandiez, vous le quittiez content, car il vous avait convaincu de l'impossibilité de faire davantage.

Ceux qui lui ont succédé au pouvoir n'ont pas su, par maladresse, s'attacher ses amis. Au contraire, ils ont cru devoir les éliminer et compter sans eux. Et voilà pourquoi le parti libéral, dans le district de Montréal, est déseigné. Il n'y a plus l'enthousiasme du temps de Préfontaine. On ne se gêne pas aujourd'hui pour critiquer ouvertement nos chefs, et nos amis sont fatigués de lutter pour des Dandurand, des Brodeur, des Bédard, des Elie, des Geoffroin, des Gaspard DesSerres, qui font du tzarisme et de la politique pour eux, pour eux toujours, pour eux encore.

J'ai beau chercher autour de moi, je ne vois personne pour remplacer Préfontaine et continuer son œuvre. Encore une fois, M. le Directeur, mille félicitations pour votre patriotisme su... Vous pourriez vous servir de mon nom en temps et lieu et le mettre sur la liste de tout comité.

Votre bien dévoué, UN ANCIEN

FLAMBEAU

FLAMBEAU

FLAMBEAU

FLAMBEAU

FLAMBEAU

FLAMBEAU

FLAMBEAU

FLAMBEAU

FLAMBEAU

FLAMBEAU

FLAMBEAU

FLAMBEAU

FLAMBEAU

FLAMBEAU

Le banquier DeSERRES

M. Gaspard DeSerres, le banquier, me demande par un de mes amis si l'on ne pourrait pas m'acheter.

Et voilà! Parce que je dénonce M. DeSerres, ce bonhomme fait un raisonnement de banquier, il me demande si je suis à vendre! Ce trait suffit bien pour peindre l'ineffable personnage, sa mesquinerie et sa mentalité.

M. DeSerres qui fait de la politique comme "directeur" du "Canada" ne peut pas souffrir que d'autres que lui fassent de la politique. Il grince sans cesse, il se plaint, il poine autour d'une table à cartes, rivalisant de la sorte avec ces dames de la rue Plessis.

Je veux continuer à dire quelques vérités au banquier DeSerres. Tout le monde sait bien que si M. Laurier avait tous des gens du même acabit que M. DeSerres dans son état-major, notre chef serait obligé de mettre le parti libéral dans un cercueil et d'y planter le dernier clou.

Tout le monde sait que le banquier DeSerres caresse le rêve d'être nommé conseiller législatif; qu'il apprenne une fois pour toutes que Sir Lomer ne fera jamais la gaffe de lui donner le pas sur des hommes comme l'ex-maire Payette, E. H. Lemay, Lawrence Wilson, C. Robillard, P. Galibert, Albert Hudon, Olivier Faucher et tant d'autres. Car Sir Lomer veut garder, semble-t-il, le gouvernement de la Province.

J'irai même plus loin, je dirai que les chances du banquier DeSerres au Conseil Législatif sont encore plus minces que les miennes; ce qui n'est pas peu dire.

A "L'Autorité", nous critiquons Sir Lomer Gouin, mais il est le premier à l'admettre, nous le critiquons ouvertement. Le banquier, lui, darde Sir Lomer et ce qui est pire, il le darde dans le dos. C'est pourquoi Sir Lomer estime plus "L'Autorité" que M. DeSerres.

Non, M. le banquier, pénétrez-vous bien de cette idée — je ne vous l'enverrai pas dire — "L'Autorité" n'est ni vendue ni à vendre, c'est ce qui assure son succès, et surtout ne venez jamais m'offrir votre or, car c'en est un... sur lequel il faut cracher!

Gaston MAILLET.

Le Juge Pelletier

En entrant dans la magistrature, M. L. P. Pelletier a rompu son affiliation au parti politique dont il a été, pendant un bon nombre d'années, un des membres dirigeants. Tous nos concitoyens, sans distinction de parti, approuveront donc sans réserve la récente décision du gouvernement qui le désigne pour occuper à la Cour d'appel le poste rendu vacant par la mort prématurée du regretté juge Gervais.

C'est une promotion qui se recommande, à cause des exceptionnelles qualifications de l'hon. M. Pelletier, qu'une longue et brillante carrière a parfaitement préparé aux plus hautes fonctions judiciaires.

Au nouveau juge de la Cour d'appel nous offrons nos félicitations sincères.

Le "Quebec Railway"

En encaissant, pendant les douze mois écoulés, de plus fortes recettes que durant le précédent exercice, le "Quebec Railway" a eu la bonne fortune d'échapper aux conséquences de la crise économique, dont se sont si sérieusement ressentis tous les autres chemins de fer canadiens. Ce résultat est à l'éloge du conseil de direction de la compagnie, mais il témoigne hautement des ressources de l'entreprise.

Nous trouvons aussi de bon augure la décision qui a été prise d'élargir le cadre du conseil de direction, en y admettant cinq membres nouveaux, pour la plupart des jeunes, qui ont une réputation dans le monde des affaires, et qui sauront, par leur initiative, aider puissamment à l'entreprise. Ces nouveaux directeurs sont MM. C. Arthur Berthiaume, Arthur Ecrément, N.P., Tréflé Bastien, L. J. Tarte et L. G. Morin.

Simple questions à Maisonneuve

Si "L'Autorité" publiait le quart, seulement le quart des révélations qui lui parviennent sur l'administration de Maisonneuve, elle causerait une énorme sensation.

Elle se contentera pour aujourd'hui de poser un certain nombre de questions. Puisse-telles questions trouver des réponses adéquates:

Quel est le pouvoir d'emprunt de la Ville de Maisonneuve? Quand a été fixé ce pouvoir d'emprunt? Est-il vrai que la dette de cette Ville dépasse actuellement 50 pour cent? Est-il vrai qu'elle doit emprunter pour pourvoir à son administration et payer l'intérêt sur sa dette?

Pourquoi dit-on aux citoyens de ne pas s'inquiéter; que dès la prochaine session sir Lomer Gouin annexera Maisonneuve à Montréal et que Montréal paiera la note!

DICK.

DICK.

La Commission Scolaire ne peut poursuivre l'échevin Giroux. — C'est ce que déclare le grand bureau dont M. N.-K. Laflamme et l'hon. Walter Mitchell, le trésorier provincial, sont les chefs

L'affaire est du domaine du passé; elle est pour de bon enterrée

Montréal, 31 août 1915. M. le Président et MM. les membres de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Re Enquête tenue par M. le juge Mercier sur les accusations portées par le "Pays" au sujet de l'achat d'une propriété pour l'érection d'une école à la Longue-Pointe. Nous avons examiné la preuve et les exhibits au dossier de cette affaire et nous vous informons que dans notre opinion, la preuve ne suffirait pas à appuyer l'accusation de conspiration portée contre MM. Gustave Vinet, Julien Therrien et le commissaire Giroux, non plus qu'une action en recouvrement de \$8,000, ou partie de ce montant comme ayant été payé frauduleusement par M. Julien Therrien, au commissaire Giroux. Bien à vous messieurs, Vos dévoués, LAFLAMME, MITCHELL et CALLAGHAN.

Un poids, une mesure

La querelle entre "L'Autorité" et le "Canada", qui paraissait devoir rouler en bonne partie sur l'apparence physique de MM. Maillat et Rinfret et sur la plus ou moins grande ferveur libérale de M. Maillat, a fini par prendre une tournure intéressante. Samedi, le directeur de "L'Autorité" offrait, sous sa signature, d'imprimer le "Journal d'Agriculture" à dix mille piastres de moins que ne le font actuellement les propriétaires du "Canada", ce qui représenterait une économie d'autant au compte du gouvernement provincial. Est-ce simple coincidence? Le "Canada", prompt jusque là à relever les bottes de "L'Autorité", n'a même pas voulu prendre note de la proposition. La "Patrie", par contre, s'est empressée d'intervenir. "L'offre de M. Maillat prouve, disait-elle lundi, que l'impression de ce journal coûte à la province un prix excessif. Si le gouvernement ne juge pas à propos de l'accepter, il devrait, en tout cas, demander de nouvelles soumissions publiques et faire un nouveau contrat aux meilleures conditions possibles." Sur quoi le "Réveil" ripostait, en substance et avec véhémence: "Il est possible que l'impression du "Journal d'Agriculture" coûte trop cher au gouvernement, mais la "Patrie" est la dernière qui aurait le droit d'élever la voix à ce propos. Est-ce qu'il y a eu des soumissions lorsque le gouvernement fédéral lui a accordé l'impression des billets de l'intercolonial et tels autres travaux? — C'est le vieil argument du "Tu quoque", que la "Patrie" n'a pas encore jugé à propos de relever. Si nous envisageons la question d'un autre point de vue, du point de vue des contribuables qui soldent en définitive les frais de tous ces travaux, à Ottawa comme à Québec? La province de Québec doit faire chaque année, pour bien près de cent cinquante mille piastres de travaux d'imprimerie: impression des journaux et procès-verbaux des deux Chambres, des statuts, du "Journal d'Agriculture", de la "Gazette officielle", etc. Le gouvernement d'Ottawa, d'autre part, bien qu'il ait à sa disposition une imprimerie dite "nationale", doit faire faire au dehors bien près d'un demi-million de travaux, à part l'impression des billets de banque, qui appartient à une catégorie spéciale et dont il n'est pas question ici. Ni le gouvernement d'Ottawa, ni celui de Québec ne demandent de soumissions pour ces travaux et vous n'avez qu'à ouvrir les comptes publics, provinciaux et fédéraux, pour constater un phénomène assez naturel: c'est que ces travaux vont de façon générale à des amis du gouvernement, ou du moins à des indépendants dont l'indépendance n'est pas trop gênante. C'est ainsi que, sur les \$85,000 attribués en 1913-1914 aux "impressions et reliure pour les deux chambres de la Législature", de Québec, \$24,749.34 sont allés au "Soleil" dont la sympathie pour le cabinet est assez connue, et \$27,323.51 au "Telegraph" dont le loyalisme est d'aussi bon teint. Au chapitre "impression, reliure et distribution des statuts", le "Soleil" a reçu cette année près de \$4,000 et le directeur du "Telegraph" plus de \$2,000. La "Gazette officielle" ajoutait en même temps aux recettes du "Soleil" la somme de \$12,000.30, tandis que le fameux "Journal d'Agriculture" faisait tomber dans la caisse du "Canada" la bagatelle de \$29,000. (On voit donc que M. Maillat offre de l'imprimer à moins des deux-tiers du coût actuel). Par contre, le rapport l'auditeur général nous apprend que, pendant la même période, la "Gazette" a fait pour le gouvernement d'Ottawa des impressions et lithographies pour \$147,944.98, la "Patrie" pour \$22,845.16, "L'Événement" pour \$25,308.61, etc. Pourquoi ne pas appliquer à tous les travaux, qu'ils soient commandés par Ottawa ou par Québec, le régime que la "Patrie" voudrait, avec raison, appliquer au "Journal d'Agriculture", le régime des soumissions? Il est très probable qu'il entraînerait une diminution de frais généraux, et donc une économie pour le public; il est certain qu'il serait infiniment plus juste pour tous les imprimeurs qui, égaux devant l'impôt, devraient l'être devant les faveurs gouvernementales. (Le Devoir) Omer HEROUX.

L'amitié canadienne

C'est notre force qui nous sauvera, mais le vœu de l'univers nous assiste. Au milieu de nos durs sacrifices, nous aimons nous savoir aimés, et la sympathie des temples ajoutée en les attendrissant à nos certitudes croissantes de victoire. René Perrault, "Le bourgeois d'Épinal", qui a célébré les gloires de sa ville dans le passé et qui nous donne maintenant, comme un cahier de ses Mémoires, Epinal en août et en décembre 1914, me raconte que les Canadiens envoient des vêtements aux populations vosgiennes. Ils y joignent des billets d'amitié. Un inconnu généreux écrit à un inconnu malheureux et qu'il aime. Voici la figure du petit carton glissé dans chaque paquet par les soins du Comité France-Amérique. Ils sont tous pareils, sauf le nom du donateur qui varie: "L'AIDE A LA FRANCE" J'envoie à Marguerite Tourangeau un exemplaire de Colette Baudouche. Ces Canadiens ont mieux fait encore. Ils nous ont donné leur sang. Quelqu'un me trace une simple croix sur la Delacroix de l'arrivé d'un contingent canadien dans une petite ville des Flandres. "Ils débouchaient superbes et dégingandés, quatre par quatre, au pas, avec leur manière de porter le fusil va comme je te pousse, leur tenue sur la tête, fumant, sifflant, chantant, l'air résolu et gouaillier, des yeux, des jeunes, tous rastes, dieu chausse, équipements flamboyants neufs, avec des chevaux magnifiques et cette propulsion de voiture et de matériel qui suit les régiments anglais: voitures pour les couvertures, les manteaux, voiture à linge, voiture filtre à distiller l'eau, cuisines roulantes, qui chauffaient la soupe et l'apportaient toute chaude et prête à servir à l'étape. Tout ce monde-là très gai, l'air vainqueur, ne doutant pas qu'ils allaient tout bousculer. Ces brillants auxiliaires ne nous sont pas venus d'une manière irréfléchie, mais après étude et par une libre décision bien débattue, bien voulue. Était-ce pour le Canada une obligation constitutionnelle de prendre part aux guerres de la Grande-Bretagne? un intérêt moral d'aider la cause française? Le parti purement nationaliste, dans un sentiment un peu étroit, comment dirais-je, un peu provincial, eût été porté, paraît-il, à s'isoler, à ne rien vouloir connaître du monde extérieur; on me dit qu'un leader comme Bourassa, homme de grand cœur, de grand talent, jugerait que cette guerre n'intéressait aucunement les Canadiens. Peu à peu la pensée adhésive prévalut. Parmi ces Canadiens, tous persuadés de l'immense destinée promise à leur pays, un grand nombre se refusent à chercher un simple développement économique. À leurs yeux, la patrie est autre chose qu'une vaste exploitation minière ou industrielle. Ils aspirent pour elle à un rôle spirituel. Une de ces questions essentielles là-bas est celle des langues, des religions et des races. Le problème français-anglais est au fond de presque toutes leurs difficultés. Cette guerre des Alliés est pour le Canada la manière la plus efficace de résoudre ses problèmes intérieurs, et c'est en outre une façon de prendre rang en grande nation. Voulez-vous voir ce débat mis en action et chargé de toute sa richesse, lisez avec moi une belle et profonde lettre que m'écrivait le capitaine Louis Gillet sur la mort d'une jeune Canadienne tombée dans les Flandres au champ d'honneur. Louis Gillet, qui fut, durant quelques années, au sortir de l'École normale, professeur à Montréal. Et puis c'est toujours si beau d'entendre un soldat parler d'un soldat. Je viens d'apprendre avec douleur, m'écrivait-il il y a plusieurs semaines, la mort d'un ami, le charmant Guy Drummond, tué à Langemark, un Canadien anglais; la destinée la plus brillante, la fortune, le goût, une femme adorable, toutes les ambitions permises et, pour finir, une balle boche stupide dans une tranchée flamande. La mort du mai d'Amérique, dans Vanity Fair, de Thackeray. Je suis navré. Guy Drummond avait le goût de l'action. Il se destinait au Parlement. C'est assez la tradition anglaise pour l'aristocratie et les grandes fortunes; c'est une rareté en Amérique où il arrive parfois que la politique est abandonnée aux brasseries d'affaires. Mon ami voulait réagir contre ce discrédit; il avait l'ambition peut-être un peu naïve d'assainir de purifier l'atmosphère politique en l'arrachant aux luttes de petits intérêts, en la ramenant aux grandes vues et aux grandes idées. Je ne prétends pas qu'il eût réussi à faire cela, mais il eût été un grand homme. Je le vois toujours dans le salon de sa mère, à Montréal, une des maisons anglaises où l'on avait des regards pour ce qui est français et où régnait l'idée de la vraie politesse et des manières raffinées. C'était alors un grand garçon de dix-huit ans, de la plus saine figure, le regard caressant, modeste, mais déjà porté vers les grandes choses par l'assurance que lui donnait sa situation dans le monde, le charme de sa personne et cette confiance générale qu'il respirait autour de lui. À l'Université, il se distinguait de ses camarades par une sorte d'aveu unanime de sa supériorité. Il avait tout ce qui réussit. Il avait le charme, la séduction, le don de la parole agréable qui déjà annonçait l'orateur. Il faisait songer à une esquisse, un léger crayon du jeune Disraeli. Il avait voulu com-

Cartes professionnelles COURTIERS FORTIÉR, BEAUVAIS & CIE RODOLPHE FORGET LEPAGE, MENARD Limitée Normandin & Des Rosiers NOTAIRES ARTHUR ECREMENT GEORGES MAYRAND, M.P.P. AVOCATS Perron, Taschereau, Rinfret, Vallée & Genest RENE CHENEVERT RAINVILLE & GAGNON BEAUBIEN & LAMARCHE FONTAINE & LABELLE GORDIEN MENARD

Théâtre Canadien Français M. Robi nous offre une grosse prime la semaine prochaine, en mettant à l'affiche "Miss Helyett", l'opérette d'Andran, le plus grand succès de Paris, il y a quelques années. Cette oeuvre exquise a été traduite dans toutes les langues et elle a été jouée des milliers de fois, dans tous les parties du monde. Il n'y a qu'à Montréal que nous ne l'avons pas encore entendue, pour la raison bien simple que nous n'avons pas eu d'opérette depuis 20 ans au moins. Nous ne saurions trop féliciter M. Robi de son initiative, surtout quand on nous apprend que cette opérette sera montée avec tout le luxe nécessaire de décors et de costumes et qu'il y aura même le corps de ballet au complet, avec Mlle Bluss comme danseuse étoile. Toute la troupe est au grand complet et la distribution comprend Mmes D'Orgeval, Rivière, Roberval, Dubuisson, Danjou; MM. Rudolph, Pellerin, Delville, Robi, Cauvin, etc., etc. Quant à la musique elle est exquise et M. Miro saura nous en souligner toutes les beautés avec son excellent orchestre et ses chanteurs qui chantent. L'initiative de "Miss Helyett" est tout à fait possible, tant par les situations que par le dialogue.

Parc Sohmer Les plus difficiles eux-mêmes ne sauraient être satisfaits de l'excellent programme que nous offre la direction, pour les deux représentations de demain, après-midi et soir. Il y a d'abord la troupe Great Salt, se composant de trois hercules jonglant de façon merveilleuse avec des boulets de canon, ce qui est bien d'actualité; puis les trois sœurs Anderson, qui dansent à la corde et font des tours d'aérobatic, tout en changeant de costume; c'est un très chic numéro; les Westons Models, excellents dans le genre poses plastiques de dix différentes manières, dans un cadre spécial avec décors ad hoc; c'est la première fois qu'on verra un tel numéro sur la scène du parc; Leclair, Sampson et Cie sont des acrobates bouffes d'une grande force et qui ne manquent pas de faire rire; les deux Mathews sont des virtuoses du banjo et savent jouer même du classique; Bernard et Finity, deux jeunes garçons, sont des chanteurs et danseurs hors ligne, et l'un d'eux, Finity, n'est pas seulement comédien, mais c'est un des meilleurs danseurs des États-Unis. A part ce programme de vaudeville bien nourri, il y aura le concert de la musique du parc sous la direction de M. Vandermeersch, qui a préparé des numéros qui ne manqueront pas de faire sensation. A cause de la belle température, il y aura aussi concert sur la terrasse par l'orchestreophone et illumination.

COUR SUPÉRIEURE Province de Québec. District de Montréal. No 763 Samuel Ship, de la cité et district de Montréal, tailleur, en sa qualité de gardien volontaire en ré. C. S. 1281 Chernoff vs Cohen DEMANDEUR vs DEFENDEURS Harry Cohen et Morris Cohen, "délicieuses" Mes chers, de la cité et district de Montréal, et autres fois faisant affaires ensemble en société sous le nom et raison sociale de "H. and M. Cohen" T. DEPATIE Dep. Protonotaire. Jos. Cohen, marchand de la cité et district de Montréal. Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois. Montréal 12 septembre 1915.

Le Victrola Les plaisirs que vous occasionnera la possession d'un Victrola sont nombreux. Entre autres il comblera ce désir d'entendre de l'Opéra, les grands maîtres ou encore les derniers "rags", si votre goût en est là: le Victrola sera une source inépuisable de plaisirs pour les enfants; aussi vous facilitera-t-il la tâche de recevoir. Nous avons une ligne complète de Victrolas à partir de \$21 en montant. Des conditions de paiements (aussi faciles que \$1 par semaine) peuvent être arrangées. De sorte qu'il vous sera très facile de vous acheter un Victrola. Nous avons une superbe collection de plus de 6,000 des registres les plus nouveaux. Nous nous ferons un plaisir de vous montrer le Victrola et de vous jouer la musique que vous voulez entendre. Venez quand vous voudrez. C. W. LINDSAY, LIMITEE 512 Ste-Catherine Ouest 394 Ste-Catherine Est

ROBERT MAILLET AVOCAT 48 rue Desery Montréal Tel. Bell Laska 1896 J. A. E. GRAVEL AVOCAT 88, RUE NOTRE-DAME OUEST E. A. D. MORGAN, AVOCAT 120 rue St-Jacques, Montréal. Dr G. ABOUHAULT 616 rue St-Denis MAILLET & ROBERT Dentistes 102 rue St-Denis, Montréal. Docteur F.-A. FLEURY 81 RUE ST-DENIS, MONTREAL H GAGNON, 245 rue Hogan J. A. GAGNON 178 Ste-Catherine

HOTEL FLORENCE Calm St-Jacques et St-Gabriel Repas à 40c Dimanche, le 19 septembre, 1915. SOUPES Purée de pois aux eroutons Consommé à l'Anglaise HORS D'OEUVRE Tomates, céleri, olives. POISSONS Steak de fletan frit à la maître d'hôtel. ESTREES Filet de bœuf aux champignons Blanquettes de poulet aux fines herbes ROTIS Bœuf rôti au jus Gigot d'agneau rôti sauce menthe VIANDES FROIDES Jambon, veau, porc frais, petit salé LEGUMES Pommes de terre bouillies et pilées Haricots jaunes au beurre DESSERTS Tarte aux prunes, tarte aux fraises, gelée aux fruits, crème à la glace. FRUITS Pommes, bananes FROMAGES Canadien, Gruyère.

GRAND TRUNK RAILWAY VOYAGEZ PAR EAU PARSEZ VOS VACANCES SUR LES EAUX DU SAINT-LAURENT. Ligne Montréal-Québec Service quotidien à 7.00 p.m. Ligne Montréal-1000 Ile-Toronto Les BATEAUX quittent le quai Victoria à 1 p.m. tous les jours, dimanche compris. Ligne du Saguenay Départ de Québec tous les jours excepté le dimanche, à 8.00 a.m. Service Express du Saguenay Le bateau "Saguenay" quitte Montréal les mardi et vendredi à 7.15 p.m. Service Rive Nord-I.P.E.-Picton Le bateau "Cancopédia" laisse Montréal tous les dimanches. Toutes les informations en rapport avec les intéressés VOYAGES sur les rivières sont données par votre agent local ou à nous adressant à CANADA STEAMSHIP LINES, Limited, Caré Victoria, Montréal.

Lisez "l'Autorité" afin de connaître les dernières nouvelles sportives.

ARTHUR BRUNELLE & CIE
MARCHANDS-TAILLEURS
Réparations, pressage 74, rue St-Jacques
et nettoyage. Montréal

SAMEDI, 18 SEPTEMBRE 1915

Une joute qui sera mémorable

Les Rosedale se disent capables de battre le National ici demain

Le comité de crose de l'A. A. D. Nationale a été sérieusement bien inspiré en organisant cette joute pour demain, car il a facilité le moyen de s'amuser honnêtement à un grand nombre de petits employés de commerce qui n'auraient pu assister le soir à la joute qui aura lieu à 8 heures et demie. Les Rosedale ont un grand nombre de petits employés de commerce qui n'auraient pu assister le soir à la joute qui aura lieu à 8 heures et demie. Les Rosedale ont un grand nombre de petits employés de commerce qui n'auraient pu assister le soir à la joute qui aura lieu à 8 heures et demie.

Deux grandes joutes pour demain

Duchessnil fera face aux Mascottes

C'est demain, le 19 septembre, que la Ligue de la Cité jouera sa dernière séance régulière, au parc J. L. Duchessnil. Pour l'occasion, elle a mis au programme deux parties, qui seront dignes de clore la saison présente. La première joute alignera les clubs Mascotte et la Casquette. La joute sera l'un des meilleurs de la saison, étant donné que les deux clubs veulent terminer avec une victoire. La Casquette, maintenant qu'elle a mis la main sur Arthur Duchessnil, semble ne devoir plus perdre de parties, surtout la finale, à laquelle tous ses partisans assisteront.

Un peu d'histoire

Des reminiscences

Chicago. — D'ordinaire, un champion qui perd son titre ne le reconquiert jamais, mais il n'est cependant pas toujours ainsi. Il y a eu, dans l'histoire de la boxe, de nombreux champions qui ont reconquis leur titre après l'avoir perdu. C'est le cas de George Kilman, qui a reconquis son titre de champion du monde poids légers après l'avoir perdu contre Harry Gilmore.

Théâtre National Français

Succès de la semaine prochaine

Le succès de la semaine prochaine à notre théâtre national paraît assuré. En effet, malgré la chaleur torride de la semaine dernière, on a fait salle comble et comme le Progrès nous prouve le temps frais, on verra affluer nos dilettantes pour applaudir l'excellente troupe Julien Daoust dans "Le train No 6", un des drames les plus émouvants de la langue française.

Theatre National Français

Semaine du 20 Septembre 1915

Le Grand Drame Emouvant
Le train No 6 - 5 Actes
Troupe Julien Daoust
Prix Populaires

Duchessnil a fait sensation dans la New England League

Duffy, gérant des Portland, est enthousiasmé de Duchesnil

Lawrence. — Le club local de la "New-England League" espérait beaucoup de remporter le championnat de la "New-England League", mais le club Portland est venu lui couper l'herbe sous le pied. Cependant, les "Boys" sont heureux de voir que le championnât est entre les mains du club Portland. Duffy, gérant des Portland, est un gentleman et il a une équipe parfaite dans tous les départements. Il est vrai que le club Portland n'a pas atteint le pourcentage que le club Lawrence a obtenu l'an dernier, car ce dernier avait gagné 84 parties et perdu 39.

Les "Fans" de Chicago s'étaient réjouis trop tôt

Leurs rêves se sont évanouis

Chicago. — Nous nous étions réjouis trop tôt. Les partisans des deux clubs locaux espéraient être témoins des séries mondiales mais ils s'aperçoivent aujourd'hui que leurs rêves se sont évanouis. Il y a quelques temps, les White Sox et les Cubs avaient de grandes chances de remporter chacun de leur côté le championnat de leur ligue respective, mais les choses ont bien changé depuis ce temps, car les White Sox n'ont pas été capables de se tenir à l'égalité des Boston et des Tigers et les Cubs ont dû baisser pavillon devant les Philadelphia "Braves".

Des reminiscences

Chicago. — D'ordinaire, un champion qui perd son titre ne le reconquiert jamais, mais il n'est cependant pas toujours ainsi.

Chicago. — D'ordinaire, un champion qui perd son titre ne le reconquiert jamais, mais il n'est cependant pas toujours ainsi. Il y a eu, dans l'histoire de la boxe, de nombreux champions qui ont reconquis leur titre après l'avoir perdu. C'est le cas de George Kilman, qui a reconquis son titre de champion du monde poids légers après l'avoir perdu contre Harry Gilmore.

Edouard Fabre courra dix milles

Le Club Richmond a l'intention de faire une course de dix milles sur le terrain de St-Henri, communément appelé terrain du Grand-Tronc, samedi le 26 courant

Le Club Richmond répondant au désir de ses administrateurs de Monsieur Edouard Fabre, champion de l'univers des marathons, va faire une course ouverte de 10 milles aux amateurs de la Province de Québec. Cette occasion le club mettra aux prises les meilleurs coureurs à longue distance. Messieurs Martineau, Lefebvre, Lalonde, Laurier et Gibbeau ont promis de courir à côté du champion. Les organisateurs de cette course se comptent sur les coureurs et le public pour supporter les efforts déployés par les officiers du club pour encourager ici le sport si passionnant de la course.

Samedi à Saint-Laurent

Un vol bien organisé

C'est aujourd'hui à St-Laurent que s'ouvrira le premier meeting de courses du Jockey Club Back River dont la piste est complètement installée et sera un autre ornement pour le turf canadien. Le Jockey Club a déclaré hier aux journaux que tout sera prêt de sorte que les amateurs peuvent être assurés que rien ne retardera le succès de la première réunion. M. Martin Nathanson a publié hier la liste des turfmen qui ont accepté avec empressement de faire flotter leurs couleurs à St-Laurent ou pour mieux dire la nouvelle piste Mont-Royal. Cette liste comprend les noms de 60 des éleveurs les mieux connus du Canada et plusieurs viendront s'ajouter à ce nombre d'ici la fin de cette semaine. L'écurie Yarrow Brae qui n'est autre que celle de M. Guy Rodwell, sera représentée par 14 chevaux; M. Hill fera départir dix-sept de ses représentants et celles de Hughie McCarren, de Sir Rodolphe Forget, etc., seront toutes au départ dans les différentes épreuves au programme. Voici la liste des écuries

Le Big Four du Rugby

Un vol bien organisé

Les clubs de rugby du Big Four se préparent déjà à leur saison prochaine avec une activité qui démontre que la guerre n'a aucunement tué leur enthousiasme. Les Tigers de Hamilton ont leur équipe complète sur le terrain. Les Argonauts ont élu leurs officiers hier et les Montréal ont à la recherche d'un bon instructeur avant de commencer le recrutement de leur club. Quant aux Ottawa, ils prétendent que le matériel ne leur fait aucunement défaut et que leur club sera plus fort que jamais.

Les quilles à la Casquette

Le club de quilles de l'Association de la Casquette d'ici a déjà entendu parler de rouvrir ses portes lundi prochain à compléter certains travaux de réparation aux allées de façon à les mettre dans la meilleure condition possible.

Les Red Sox sont convaincus de remporter le championnat

Le succès qu'ils ont remporté à l'étranger sont pour beaucoup dans leurs chances de succès

Bon promoteur

La saison de la N.H.A.

Le "gambling" au baseball

Une bonne exhibition

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le sport aux Trois-Rivières

La ville des Trois-Rivières sera témoin d'un événement sportif des plus intéressants demain après-midi.

Bon promoteur

La saison de la N.H.A.

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Un vol bien organisé

Les loteries sur le baseball vont être plus nombreuses

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

Le "gambling" au baseball

The Strathcona Fire Insurance Co.

Assurance contre les incendies

Capital autorisé \$500,000

Surplus aux porteurs de polices

Assurance contre les incendies

Assurance contre les incendies

Assurance contre les incendies

Assurance contre les incendies

Assurance contre les incendies

Assurance contre les incendies

Assurance contre les incendies

Assurance contre les incendies

Assurance contre les incendies

Assurance contre les incendies

Assurance contre les incendies

Assurance contre les incendies

Petits Placements

Merci Trust Co. 100 St-Jacques

Merci Trust Co. 100 St-Jacques

Merci Trust Co. 100 St-Jacques

MONTREAL TRAMWAYS CO.

Horaires du service suburbain 1914-15

De Bureau de Poste.	LACHINE
10 min. Service de 5.00 a.m. à 8.00 a.m.	
20 min. Service de 8.00 a.m. à 8.40 a.m.	
10 min. Service de 4.30 p.m. à 7.10 p.m.	
15 min. Service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit	
20 min. Service de 5.00 a.m. à 5.50 a.m.	
10 min. Service de 5.50 a.m. à 6.00 a.m.	
20 min. Service de 6.00 a.m. à 6.30 p.m.	
20 min. Service de 6.30 p.m. à 7.00 p.m.	
20 min. Service de 7.00 p.m. à 12.10 a.m.	
Extra last car at 12.50 a.m.	
De la rue St-Vincent à St-Vincent de Paul.	SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL.
15 min. Service de 5.15 a.m. à 8.00 a.m.	
20 min. Service de 8.00 a.m. à 8.40 a.m.	
15 min. Service de 4.30 p.m. à 7.10 p.m.	
20 min. Service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit	
20 min. Service de 5.00 a.m. à 5.50 a.m.	
10 min. Service de 5.50 a.m. à 6.00 a.m.	
20 min. Service de 6.00 a.m. à 6.30 p.m.	
20 min. Service de 6.30 p.m. à 7.00 p.m.	
20 min. Service de 7.00 p.m. à 12.10 a.m.	
Extra last car at 12.50 a.m.	
De la rue St-Vincent de Paul à la rue St-Denis.	SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL.
15 min. Service de 5.15 a.m. à 8.00 a.m.	
20 min. Service de 8.00 a.m. à 8.40 a.m.	
15 min. Service de 4.30 p.m. à 7.10 p.m.	
20 min. Service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit	
20 min. Service de 5.00 a.m. à 5.50 a.m.	
10 min. Service de 5.50 a.m. à 6.00 a.m.	
20 min. Service de 6.00 a.m. à 6.30 p.m.	
20 min. Service de 6.30 p.m. à 7.00 p.m.	
20 min. Service de 7.00 p.m. à 12.10 a.m.	
Extra last car at 12.50 a.m.	
De la rue St-Denis à la rue St-Vincent de Paul.	SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL.
15 min. Service de 5.15 a.m. à 8.00 a.m.	
20 min. Service de 8.00 a.m. à 8.40 a.m.	
15 min. Service de 4.30 p.m. à 7.10 p.m.	
20 min. Service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit	
20 min. Service de 5.00 a.m. à 5.50 a.m.	
10 min. Service de 5.50 a.m. à 6.00 a.m.	
20 min. Service de 6.00 a.m. à 6.30 p.m.	
20 min. Service de 6.30 p.m. à 7.00 p.m.	
20 min. Service de 7.00 p.m. à 12.10 a.m.	
Extra last car at 12.50 a.m.	
De la rue St-Vincent de Paul à la rue St-Denis.	SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL.
15 min. Service de 5.15 a.m. à 8.00 a.m.	
20 min. Service de 8.00 a.m. à 8.40 a.m.	
15 min. Service de 4.30 p.m. à 7.10 p.m.	
20 min. Service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit	
20 min. Service de 5.00 a.m. à 5.50 a.m.	
10 min. Service de 5.50 a.m. à 6.00 a.m.	
20 min. Service de 6.00 a.m. à 6.30 p.m.	
20 min. Service de 6.30 p.m. à 7.00 p.m.	
20 min. Service de 7.00 p.m. à 12.10 a.m.	
Extra last car at 12.50 a.m.	
De la rue St-Denis à la rue St-Vincent de Paul.	SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL.
15 min. Service de 5.15 a.m. à 8.00 a.m.	
20 min. Service de 8.00 a.m. à 8.40 a.m.	
15 min. Service de 4.30 p.m. à 7.10 p.m.	
20 min. Service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit	
20 min. Service de 5.00 a.m. à 5.50 a.m.	
10 min. Service de 5.50 a.m. à 6.00 a.m.	
20 min. Service de 6.00 a.m. à 6.30 p.m.	
20 min. Service de 6.30 p.m. à 7.00 p.m.	
20 min. Service de 7.00 p.m. à 12.10 a.m.	
Extra last car at 12.50 a.m.	